

ARRETE INTERMINISTERIEL N°2017- 0706 / MTFP-MEF-SG DU 22 MAR. 2017

Déterminant les emplois à pourvoir par voie de concours direct de recrutement dans la fonction publique d'Etat pour le compte du Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique (Exercice Budgétaire 2017).

**LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE, CHARGE
DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS,**

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 02-053 du 16 décembre 2002, modifiée, portant Statut Général des Fonctionnaires ;
- Vu le Décret n°05-164/P-RM du 6 avril 2005, modifié, fixant les modalités d'application du Statut Général des Fonctionnaires ;
- Vu le Décret n°2016-0510/P-RM du 07 juillet 2016, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu la lettre n°1249/MEF-SG du 08 décembre 2016,

ARRETEMENT:

ARTICLE 1^{er}: Les emplois à pourvoir par voie de concours directs de recrutement dans la fonction publique d'Etat au titre de l'exercice budgétaire 2017, pour le compte du Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique sont déterminés comme suit :

CADRES	CORPS	CATEGORIES	EMPLOIS A POURVOIR
SANTE	Médecins, Pharmaciens et Odontostomatologues (niveau DES/CES – niveau FMOS/FPHA – niveau DEA/DESS).	« A »	221
	Ingénieurs Sanitaires.	« A »	2
	Assistants médicaux.	« A »	36

CADRES	CORPS	CATEGORIES	EMPLOIS A POURVOIR
SANTE	Techniciens Supérieurs de Santé.	« B2 »	45
	Techniciens de Santé.	« B1 »	24
ACTION SOCIALE	Administrateurs de l'Action sociale.	« A »	03
TOTAL.....			331

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

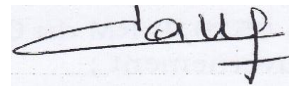
Le ministre de l'Economie
et des Finances,



Dr Boubou CISSE

Bamako, le 22 MAR. 2017

Le ministre du Travail et de la Fonction
publique, chargé des Relations avec les
Institutions,



Madame DIARRA Raky TALLA

AMPLIATIONS

ORIGINAL	01
PRIM-SGG-CGSP	03
DGB-DNCF-DNTCP-BCS	04
TOUS MINISTERES	33
CNCFP- DNFPF	04
ARCHIVES NATIONALES	01
JOURNAL OFFICIEL	01